



©istockphotos

# REX

Section  
Relations extérieures



*Comité économique et social européen*

## L'ÉVOLUTION DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'UE

Au cours des dernières années, les relations internationales de l'Union européenne se sont ouvertes à de nouveaux acteurs de la société civile et les accords internationaux signés par l'UE contiennent de façon quasi systématique des dispositions visant à établir un dialogue au niveau de la société civile. En sa qualité de représentant institutionnel de la société civile organisée européenne, le Comité économique et social européen voit donc son rôle se développer. Néanmoins, sa mission première est toujours d'accompagner l'action extérieure de l'Union européenne en entretenant le dialogue avec les organisations de la société civile des pays et ensembles géographiques tiers avec lesquels l'UE a des relations structurées.

## LA SECTION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

La section spécialisée «Relations extérieures» compte 140 membres. Elle est dirigée par un président, trois vice-présidents et un bureau composé de douze membres.

Les principaux domaines d'activité de la section spécialisée «Relations extérieures» (REX) sont le suivi des relations entre l'Union européenne et les pays et régions avec lesquels celle-ci entretient des relations structurées, et le développement des relations avec les sociétés civiles de ces pays et régions, en particulier dans les pays candidats et ceux de son voisinage. La section est particulièrement active dans le suivi de la politique commerciale de l'UE.

Les travaux consultatifs de la section consistent à élaborer des avis à la demande des institutions européennes. Dans le cadre de ce processus d'élaboration, la section travaille en étroite collaboration avec les institutions européennes, les représentants des organisations de la société civile européenne non représentées au sein du CESE ainsi qu'avec les représentants de la société civile des pays tiers.

## NOS VOISINS EUROPÉENS

L'action externe de la section vis-à-vis des pays voisins de l'Europe se développe sur plusieurs fronts:

### • LE PROCESSUS D'ÉLARGISSEMENT

La section participe aujourd'hui au processus d'élargissement concernant la Turquie et les pays des Balkans occidentaux dans le cadre des différents traités d'association en vigueur. Des comités consultatifs mixtes (CCM) avec la Turquie, le Monténégro, la Serbie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine, composés de membres du CESE et de représentants de la société civile des pays concernés, ont été créés. Ils se réunissent deux fois par an pour examiner l'évolution des négociations d'adhésion ou du processus d'intégration et adopter des recommandations à l'attention des autorités politiques. Les CCM jouent également un rôle important en matière de diffusion de l'information au sujet de l'UE auprès des populations des pays candidats et candidats potentiels.

*Contacts: [turkey@eesc.europa.eu](mailto:turkey@eesc.europa.eu); [balkans@eesc.europa.eu](mailto:balkans@eesc.europa.eu)*

### • LES BALKANS OCCIDENTAUX

Un Forum de la société civile des Balkans occidentaux se réunit tous les deux ans depuis 2006. Il rassemble des représentants de la société civile de la région et du CESE afin de débattre d'enjeux communs. Les participants adoptent des conclusions adressées aux autorités politiques de l'UE et de la région. La section cherche à établir ou à consolider les conseils économiques et sociaux dans les pays concernés. La création de comités consultatifs mixtes intervient en fonction des accords de stabilisation et d'association signés avec les pays de la région.

*Contact: [balkans@eesc.europa.eu](mailto:balkans@eesc.europa.eu)*

### • LES VOISINS DE L'EST

La politique européenne de voisinage (PEV) dans sa dimension orientale est suivie par la section en vue de développer des contacts étroits avec les organisations de la société civile des voisins européens de l'Est (Ukraine, Moldavie, Belarus et les pays du Caucase) et de faciliter leur développement.



*1<sup>er</sup> réunion de la plateforme de la société civile UE-Ukraine*

Le CESE participe actuellement aux plateformes de la société civile, qui ont été mises en place par les accords d'association entre l'UE et l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie. Nous offrons également l'aide de nos membres et de notre secrétariat aux groupes consultatifs internes de la société civile dans le cadre de ces mêmes accords.

Le CESE est un membre actif du Forum de la société civile du partenariat oriental, au sein duquel il promeut la participation des partenaires sociaux et d'autres organisations économiques et sociales.

- **RUSSIE**

La section suit également les relations entre l'Union européenne et la société civile russe. Des relations de travail ont été établies avec la Chambre civique de Russie et le Forum de la société civile UE-Russie.

*Contact: [russia-eesc@eesc.europa.eu](mailto:russia-eesc@eesc.europa.eu)*

- **L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN**

Composé de représentants du Comité consultatif de l'AELE ressortissants de l'EEE, d'une part, et de membres du CESE, d'autre part, le Comité consultatif-EEE se réunit une fois par an afin d'examiner des questions d'intérêt commun et de formuler des recommandations conjointes aux autorités de l'UE et de l'EEE.

## • LA RÉGION EUROMED

La Déclaration ministérielle de Barcelone de 1995 invite le CESE à prendre l'initiative d'établir des liens avec ses homologues et organismes équivalents méditerranéens.

Depuis lors, la section apporte son soutien à l'organisation du Sommet annuel euroméditerranéen des conseils économiques et sociaux. Lors de ces sommets, des recommandations sont adoptées et transmises aux autorités politiques. Les membres du CESE présentent ces recommandations lors des Conférences ministérielles Euromed, devant l'assemblée parlementaire Euromed (le CESE y dispose d'un statut d'observateur), le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, le Service européen pour l'action extérieure et la Commission européenne.

La section accorde une attention toute particulière, en coordination étroite avec ses partenaires des pays du Sud, au suivi de l'implication de la société civile dans la définition et la mise en œuvre des plans d'action nationaux, ainsi que des négociations des accords de libre-échange avec des pays partenaires du Sud.

Un des objectifs majeurs de la section est de contribuer à la consolidation et à la création de conseils économiques et sociaux nationaux dans cette région. Ainsi, au cours des dernières années, les conseils jordanien et marocain ont été créés et des actions ont été menées pour favoriser la création d'un CES en Tunisie et en Palestine.

*Contact: [euromed@eesc.europa.eu](mailto:euromed@eesc.europa.eu)*



*Sommet Euromed des conseils économiques et sociaux et institutions similaires à Athènes, les 24 et 25 octobre 2016, M. Vernikos, président du CES grec, M. Alexis Tsipras, Premier ministre grec, et M. Dassis, président du CESE*

## LES PAYS D'AFRIQUE, DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE (PAYS ACP) ET LA STRATÉGIE UE/AFRIQUE

L'Accord de Cotonou reconnaît le rôle essentiel que peuvent jouer les acteurs non étatiques dans le processus de développement des pays ACP et donne au CESE mandat pour organiser des sessions de consultation et des rencontres des milieux économiques et sociaux ACP-UE.

Sur cette base, la section entretient des relations régulières avec les acteurs économiques et sociaux des pays ACP. Ces relations ont principalement pour cadre:

- des séminaires régionaux et
- des rencontres générales à Bruxelles tous les trois ans avec des représentants de l'ensemble des pays ACP.

Un des objectifs de la section est d'informer sur l'accord de Cotonou et, en coopération étroite avec les partenaires ACP, de suivre sa mise en œuvre, et notamment la participation de la société civile. Cette activité est menée en partenariat avec la Commission européenne. La section contribue également aux réunions de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE.

Au cours des dernières années, la section a également suivi, avec ses partenaires ACP, les négociations relatives aux accords de partenariat économique (APE). Le CESE a formulé des recommandations pour intégrer les dimensions sociale et environnementale dans ces accords et prévoir des mécanismes de suivi au niveau de la société civile. Des initiatives ont été prises pour favoriser, dans ce cadre, la mise sur pied de réseaux d'acteurs économiques et sociaux des pays ACP au niveau



*15<sup>e</sup> séminaire régional des milieux économiques et sociaux ACP-UE à Nairobi, au Kenya, les 4 et 5 juillet 2016, présidé par M. Yves Somville, président du Comité de suivi ACP-UE*

régional. Le Comité consultatif mixte UE-Cariforum, créé en 2014 dans le cadre de l'APE CE-Cariforum, représente un premier succès dans ce domaine.

La section élabore également des avis sur la politique de développement de l'UE en général à la demande de la Commission européenne ou de sa propre initiative.

À la demande de la Commission européenne, elle a apporté sa contribution à la stratégie UE-Afrique en créant un Réseau des acteurs économiques et sociaux UE-Afrique, qui tient une réunion tous les ans depuis 2014.

Contact: [acp-eu@eesc.europa.eu](mailto:acp-eu@eesc.europa.eu)

## ASIE



*14<sup>e</sup> réunion de la table ronde UE-Chine, organisée à Bruxelles en mai 2016, coprésidée par M. Dassis, président du CESE, et M. Xu Zhenhuan, vice-président du CES chinois*

En Asie, le CESE a établi des relations structurées avec la Corée du Sud, la Chine et le Japon. En outre, des avis ont été adoptés et des contacts établis avec d'autres pays et organisations régionales: l'Inde, l'Asie centrale et l'ASEAN.

### • LA CHINE

Le Sommet UE-Chine de septembre 2006 a reconnu que «les échanges et la coopération entre le CESE et le Conseil économique et social chinois constituaient une composante de la relation UE-Chine» et a encouragé la mise en place d'une

table ronde régulière. Cette table ronde se réunit depuis lors deux fois par an. Elle transmet ses recommandations aux autorités politiques de l'Union européenne et de la Chine.

- **LE JAPON**

L'accord de libre-échange UE-Japon a donné à la section l'occasion de nouer des contacts avec des organisations japonaises homologues. Ensemble, elles ambitionnent d'établir un mécanisme conjoint de suivi des négociations actuelles.

- **LA CORÉE DU SUD**

La section contribue, par l'intermédiaire de ses membres et de son secrétariat, aux travaux du Forum de la société civile UE-Corée prévu par l'accord de libre-échange entre l'UE et la République de Corée.

Contact: [asia-eu@eesc.europa.eu](mailto:asia-eu@eesc.europa.eu)

## L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

À la demande de la Commission européenne, la section organise, depuis 1999, des Rencontres de la société civile organisée Europe-Amérique latine. Lors de ces rencontres, des recommandations sont adoptées puis présentées par le président du CESE aux sommets UE-CELAC. En outre, les membres de la section participent aux réunions de l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine. La section organise des auditions de la société civile contribuant aux travaux de l'Assemblée.

La section a développé des relations structurées avec le Mercosur, le Forum consultatif économique et social, le comité consultatif du Système d'intégration d'Amérique centrale et les organisations de la société civile du Cariforum. Ces relations ont pris une nouvelle ampleur avec le suivi commun des accords d'association ou des accords de libre-échange négociés par l'UE avec ces régions, qui ont entraîné la création de groupes consultatifs internes ou de comités consultatifs. L'exemple le plus récent en est le lancement du comité consultatif mixte UE-Chili en 2016.



## • LE BRÉSIL

Sur mandat du Sommet UE-Brésil de Rio de Janeiro de 2008 et suite à la création d'un partenariat stratégique entre l'UE et le Brésil, une table ronde de la société civile a été créée en 2009 entre le CESE et le Conseil de développement économique et social du Brésil (CDES). La table ronde tient deux réunions par an et présente ses conclusions aux sommets annuels UE-Brésil.

Contact: [ue-alc@eesc.europa.eu](mailto:ue-alc@eesc.europa.eu)



*8<sup>e</sup> réunion des organisations de la société civile de l'UE, de l'Amérique latine et des Caraïbes à Bruxelles, les 11 et 12 mars 2015, sous la présidence de M. Zufiaur, président de la section REX*

## LE COMMERCE INTERNATIONAL

La section a établi un comité de suivi «Commerce international» pour suivre les négociations commerciales multilatérales et bilatérales et exprimer les positions du CESE sur les accords qui sont négociés. Des membres de la section participent également à la conférence annuelle de l'Organisation mondiale du commerce, au sein de la délégation de l'Union européenne, en qualité de conseillers de la société civile.

En étroite collaboration avec ses partenaires des pays tiers, la section s'emploie à faire entendre le point de vue de la société civile sur des questions comme le

développement durable, les normes du travail, les normes environnementales et la participation de la société civile à la mise en œuvre des accords commerciaux. La participation du CESE à des organes conjoints de la société civile officiellement établis au titre des accords commerciaux, ainsi que sa participation aux études d'impact sur le développement durable, sont deux priorités importantes de la section en matière commerciale.

*Contact: [trade-wto@eesc.europa.eu](mailto:trade-wto@eesc.europa.eu)*

## RELATIONS TRANSATLANTIQUES

Depuis 2015, le comité de suivi «Relations transatlantiques» suit les relations avec le Canada et les États-Unis, en mettant essentiellement l'accent sur les négociations de l'AECG et du PTCI. Il garde un contact régulier avec les organisations de la société civile des deux pays et organise des séminaires ainsi que conférences pour réfléchir à certains aspects spécifiques des négociations.

*Pour en savoir plus sur les travaux de la section des relations extérieures, consultez son site internet <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.rex-section>*





## Comité économique et social européen

Rue Belliard 99  
1040 Bruxelles  
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"  
EESC-2017-40-FR

[www.eesc.europa.eu](http://www.eesc.europa.eu)

© Union européenne, 2017

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute utilisation ou reproduction de chacune des photographies ou illustrations est soumise à une autorisation préalable à demander directement aux détenteurs de leurs droits d'auteur.



*Print*  
QE-01-17-252-FR-C  
ISBN 978-92-830-3617-3  
doi:10.2864/92908

*Online*  
QE-01-17-252-FR-N  
ISBN 978-92-830-3612-8  
doi:10.2864/264241

FR